

PARLEMENT DES ENFANTS

Edition 2023-2024

PROPOSITION DE LOI

Visant à créer des ateliers multisports gratuits, adaptés et accessibles à tous les jeunes dans tous les établissements scolaires.

Présentée par

Léonie Allard, Lena Benoist, Klara Buge, Ethan Bureau, Loan Coindre, Manon Courlivant, Lyam Drapeau, Ylies Eleouet , Mathis Gloriau, Clément gourdon, Miley Gourdon-Gaborit, Evan Lassalle, Noah Leroy, Théo Marmin, Eliot Mucet Revaud ,Léo Paitreault, Johanita Pihée-Gaillard, Nilane Provost, Sohann Royer, Liam Saintot-Bruneau , Saylia Sicuriello-Thouin.

Élèves de la classe de CM2 de l'école primaire La Joyette de Saint-Varent
(Académie de Poitiers)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les médecins recommandent trente minutes par jour au moins d'activité physique. Pendant l'enfance, l'activité physique est très importante pour le développement. Les médecins conseillent d'éviter la sédentarité et le temps passé devant un écran.

Il est nécessaire de faire du sport parce que c'est essentiel pour la santé. Le sport permet de lutter contre le stress, l'anxiété, la dépression, l'obésité, le diabète et améliore la qualité du sommeil et le sentiment de bien-être.

Faire du sport permet aussi de ne pas s'isoler, de rencontrer d'autres personnes, de se faire des amis et d'avoir plus confiance en soi.

Nous avons fait un sondage dans la classe et nous nous sommes aperçus que 9 élèves sur 21 ne faisaient pas de sport. Nous avons cherché à comprendre les raisons qui empêchaient ces élèves de pratiquer une activité physique.

Les lieux pour faire du sport sont éloignés de l'école ou des lieux d'habitation car nous vivons en milieu rural et il n'y a pas de transports en commun.

L'éloignement peut être vrai également pour les jeunes qui habitent en ville.

Quand les infrastructures sportives sont proches à environ 20 ou 30 minutes à pied de l'école ou de la maison, les parents ne laissent pas forcément leurs enfants se déplacer seuls. Ils pensent que ça peut être dangereux et ne leur donnent pas l'autorisation. D'autres ne peuvent pas emmener leurs enfants pour des raisons de transport ou d'horaires de travail.

Les problèmes financiers sont importants car les licences sont chères (80 euros en U11 pour le foot par exemple) ainsi que l'équipement surtout quand il y a plusieurs enfants dans la même famille.

Quand on est un enfant handicapé on ne peut pas toujours s'inscrire dans un club car rien n'est prévu. Il faudrait mettre en place des activités accessibles à tout le monde sans distinction ainsi que du matériel adapté.

On a trouvé que ce n'était pas juste que la pratique du sport ne soit pas possible pour tous les jeunes et surtout que ce n'est pas cela l'égalité dans notre république.

Si vous votez pour cette loi sachez que vous allez permettre à tous les jeunes quels que soit leur genre, leur couleur de peau, leur handicap et leur classe sociale de faire du sport.

Article 1

Les conseils départementaux et régionaux ainsi que les mairies devront mettre en place des ateliers multisports pour tous les jeunes à proximité ou dans les écoles, les collèges ou les lycées.

Article 2

Ces ateliers seront proposés après la classe ou durant la pause méridienne par les animateurs des clubs de sport ou les animateurs sportifs municipaux.

Article 3

Ces ateliers devront être adaptés pour accueillir des jeunes avec un handicap.

Article 4

La participation à ces ateliers sera gratuite.